

Le Rôle des Partenaires Techniques et Financiers (PTFs) dans la mise en œuvre de la Conventions sur l'eau : quelles opportunités ?

Francis Daniel BOUGAIRE

**Ingénieur/Manager/Fonctionnaire de la
Banque africaine de développement à la Retraite**

Atelier Régional

sur le processus d'adhésion de ratification et de mise en œuvre des Conventions sur les eaux partagées de surface et souterraines

Splendid Hotel, 3- 5 May 2023, Ouagadougou, Burkina Faso



Plan

- Introduction
- Bref rappel sur les principaux défis liés au financement de l'eau en Afrique
- Portée des Conventions sur l'eau en matière de financement
- Quel rôle les PTFs peuvent-ils jouer dans la mise en œuvre des Conventions sur l'eau ?
- Conclusion (RECOMMANDATIONS POUR OPTIMISER LES OPPORTUNITES)

Introduction

- Renforcer la sécurité en eau de l'Afrique et transformer ses ressources en eau afin de favoriser une croissance et un développement socioéconomique durable, vert et inclusif est à coût sûr, un objectif transversal à tous les Partenaires Techniques et Financiers (**PTFs**) qui interviennent dans le secteur de l'eau en Afrique.
- Dans cette visée commune à la grande diversité des PTFs et à la grande variété des domaines de leurs interventions, quel rôle ces derniers peuvent-ils jouer dans la mise en œuvre des Conventions sur l'eau ? Quelles opportunités de financement offrent-elles ?

Contenu (1)

► **Bref rappel sur les principaux défis liés au financement de l'eau en Afrique**

i-Déficit d'infrastructures:

- Faible capacité de stockage et résilience limitée aux risques de catastrophe liés à l'eau et au changement climatique.
- Faible taux de valorisation des ressources en eau (+Seulement 63% ont accès à l'eau potable et 38% à l'assainissement de base, +Déficit de financement pour l'EPA de plus de 27,5 milliards USD / an face à une croissance rapide de la population et forte urbanisation, +Potentiel hydroélectrique non développé, moins de 5%, + Potentiel de terres arables irriguées sous développé, environ 5%).

Contenu (2)

ii-Faible gestion et gouvernance du secteur :

- Faiblesse des institutions, des systèmes de Suivi-Evaluation, des capacités humaines
- Environ 80 bassins hydrographiques transfrontières avec une faible coopération régionale
- Une insécurité liée à l'eau, des conflits et migrations
- Une faible priorité et visibilité du secteur dans les politiques et stratégies des pays.

Contenu (3)

iii-Insécurité grandissante dans la sous-région ouest africaine (la montée des groupes terroristes et de l'insécurité est devenue un défi majeur avec comme conséquences : +Augmentation vertigineuse du nombre de morts, +Augmentation du nombre de réfugiés et de déplacés internes, +non possibilité de réaliser un quelconque projet dans une bonne partie des territoires des pays concernés, etc.).

Tous ces défis engendrent une sécurité de l'eau inadéquate, freinent une croissance inclusive et verte, et nécessitent des investissements massifs et continus.

Contenu (4)

► **Portées des Conventions sur l'eau en matière de financement**

Les Conventions sur l'eau préconisent des principes, des approches et des objectifs qui structurent un environnement favorable pour l'intervention de tous les PTFs dans l'eau et donnent des outils pour leur optimisation durable, notamment :

- la sécurité de l'eau,
- la paix,
- la durabilité,
- la résilience,
- la promotion d'une utilisation équitable et raisonnable
- la prévention, le contrôle et la réduction des impacts transfrontières
- l'obligation de coopérer au travers d'accords et d'organes communs
- la coopération intersectorielle et inter-pays
- l'intégration régionale.

Contenu (5)

► **Quel rôle les PTFs peuvent-ils jouer dans la mise en œuvre des Conventions sur l'eau ?**

- **Aucun bailleur de fonds ne finance un projet ou programme sans avoir préalablement procédé à son évaluation sur notamment les instruments politique, institutionnel et légal qui régissent le secteur**

Sur la base des résultats de ce diagnostic, un bailleur, conscient de l'importance des Conventions sur l'eau devrait être disposer à **inclure** dans son financement :

- des activités qui concourent à la ratification des dites Convention si l'Etat concerné ne l'a pas encore fait ;
- des activités de renforcement des capacités d'appropriation et de mise en œuvre au cas où l'Etat concerné a déjà ratifié lesdites Conventions.

Contenu (6)

- Un autre rôle important que les PTFs doivent jouer est le développement du **PARTENARIAT** entre eux et particulièrement **avec le Secrétariat (UNECE) des Conventions sur l'eau des Nations Unies**. Ce Partenariat en amont est un vecteur compétent pour leurs appuis appropriés aux projets incluant les processus de prise en compte des Conventions.

Conclusion: RECOMMANDATIONS POUR OPTIMISER LES OPPORTUNITES DE FINANCEMENT QUE L'ADHESION AUX CONVENTIONS PEUT ENGENDRER :

1-DEVELOPPER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE À LA BANCABILITÉ DES PROJETS TRANSFRONTALIERS :

- Existence d'un organisme de bassin ou d'un cadre de coopération entre les États
- Disposer d'un document d'orientation et de politique
- Disposer d'une stratégie et d'un plan d'action stratégique
- Disposer d'un plan opérationnel de programmes et de projets prioritaires appropriés par les Etats concernés.

Conclusion: RECOMMANDATIONS POUR OPTIMISER LES OPPORTUNITES DE FINANCEMENT QUE L'ADHESION AUX CONVENTIONS PEUT ENGENDRER :

2-ALLER AU-DELA DES PERIMETRES TRADITIONNELS : Rehausser le profil en développant des projets complexes (Eau, Environnement, CC, Energie et Agriculture par exemple : **approche "nexus"**).

3-AFFICHER L'ENGAGEMENT POLITIQUE DE/DES ETATS CONCERNES EN FAVEUR DES PROJETS CONCERNES DANS LE DOMAINE DES EAUX TRANSFRONTALIERES.

4-RENFORCER LA MISE EN ŒUVRE OU ACCELERER LE PROCESSUS POUR UNE RATIFICATION DES CONVENTIONS SUR L'EAU AFIN D'ELARGIR L'ENVIRONNEMENT FAVORABLE AU FINANCEMENT DES RESSOURCES EN EAU TRANSFRONTALIERES.



Merci de votre attention

Plus d'information

[Site web](#)

[Adresse Email: FDBOUGAIRE@GMAIL.COM](mailto:FDBOUGAIRE@GMAIL.COM)